

*United Nations*

**ECONOMIC  
AND  
SOCIAL COUNCIL**

*Nations Unies*

**CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL**

RESTRICTED  
LONDON  
E/FC/T/CI/II/4  
26 October 1946  
French  
ORIGINAL: ENGLISH

COMMISSION PREPARATOIRE DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE  
DU COMMERCE ET DE L'EMPLOI

COMMISSION MIXTE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL,  
DES INVESTISSEMENTS ET DES  
EMPRUNTS

Propositions de la Délégation du Brésil.

- 1.- Les Membres de l'Organisation Internationale du Commerce reconnaissent que les investissements internationaux de capitaux à long terme et les concessions d'emprunts internationaux à faible taux d'intérêt constituent un facteur efficace dans le développement du commerce international et le maintien d'un niveau d'emploi élevé, et contribuent en outre à réduire progressivement les barrières commerciales.
- 2.- Les Membres de l'Organisation Internationale du Commerce reconnaissent que les exportations de capitaux sont l'une des armes les plus efficaces contre le chômage dans les pays sur-capitalisés.
- 3.- Les exportations de capitaux par les pays sur-capitalisés, destinés à encourager l'industrialisation des pays moins évolués, sont extrêmement souhaitables, et, à cette fin, l'Organisation Internationale du Commerce s'efforcera de rapprocher les pays intéressés. On étudiera avec soin les modalités qui conviendront le mieux à chacun des pays intéressés.
- 4.- Chaque fois que les investissements privés ne suffiront pas à servir les buts énumérés ci-dessus, l'Organisation Internationale du Commerce proposera la négociation d'emprunts gouvernementaux entre les

Pays Membres intéressés.

5.- L'Organisation Internationale du Commerce recommandera à la Banque Internationale pour la Reconstruction et la mise en Valeur d'accorder des emprunts de ce genre et lui demandera de les considérer comme prioritaires.

-----